

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



E C R E T

MINISTERE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DU TRAVAIL

ANNEE 1966 - N° 384 /PR/MFPT/DP-2

SOMMAIRE :

Nomination.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DU GOUVERNEMENT

Présenté par
le Directeur
du Personnel,

VISE:
P. LE CONTROLEUR

FINANCIER & p.o.
L'ADJOINT,

L. VILLACA.

- VU la Proclamation du 22 Décembre 1965 ;
VU le Décret n°144/PR. du 24 Décembre 1965 portant formation
du Gouvernement ;
VU le Décret n°215/PR. du 16 Mai 1966, déterminant les
Services rattachés à la Présidence de la République et
fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;
VU la Loi n°59-21/ALD. du 31 Août 1959 portant statut
général de la Fonction Publique du Dahomey et les actes
qui l'ont modifiée ;
VU le Décret n°59-218 du 15 Décembre 1959 portant modalités
communes d'application du statut général de la Fonction
Publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifié ;
VU le Décret n°59-222 du 15 Décembre 1959 portant règlement
sur la rémunération, les indemnités et avantages maté-
riels divers alloués aux fonctionnaires des Administra-
tions et Etablissements Publics de l'Etat et les actes
qui l'ont modifié ;
VU le Décret n°289/PR/MFPT. du 16 Juillet 1966 portant
statuts particuliers des Corps du Personnel du Cadre
de l'Administration des Finances ;
VU les divers actes d'engagement des intéressés ;
VU les demandes de nomination formulées par les intéres-
sés,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Les Agents non fonctionnaires dont les noms
suivent, titulaires de l'un des diplômes énumérés aux
articles 17 et 30 du décret n°289/PR/MFPT. du 16 Juillet
1966, sont, conformément aux dispositions des articles 25
et 38 dudit décret, nommés à compter des dates ci-après
indiquées, dans les Corps ci-dessous, en qualité de :

A) CORPS DES CONTROLEURS DES SERVICES FINANCIERS

Contrôleurs des Services Financiers de 2° Classe, 1° échelon
Stagiaires

ADIMOU Iréné	I. 4.	1965
ADJE Mikaël Samson	24. 7.	1963
AHOUANDJINOU Nestor	14. 7.	1966
BELLO Tessilimi Moussiliou	I. 4.	1965
DOSSOU Patrice	5.II.	1965
WOROU Théophile	7.IO.	1963

B) CORPS DES ASSISTANTS DES SERVICES FINANCIERS

Assistants des Services Financiers de 2^e Classe, 1^{er} échelon

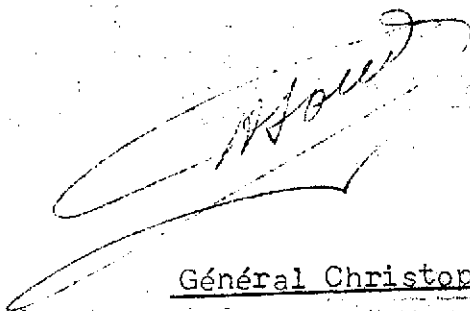
Stagiaires

APLOGAN Ayadji Dossou Alfred	8. 7.	1966/
COFFI(née HAAG Irène)	1. 3.	1965
ETCHO Babatoundé	12. 1.	1965/
FOLY(née AMOUSSOU Angèle)	11. 1.	1966/
GANTUA(née ANANI Louise)	1. 10.	1963/
GNIMADI Germain	9. 7.	1966/
HOUESSOU Désiré Paul	1. 4.	1965
HOUETO Colette Maoussi	22. 2.	1965
MIGAN Sovikpèvi Sèhou	5. 11.	1963
SEKPE Anatohou Sagbo Donatien	1. 4.	1965
VI-AYINON Kakpo Toussaint	29. 3.	1963

Les intéressés sont maintenus à la disposition du Ministre des Finances et des Affaires Economiques, à Cotonou.

ARTICLE 2.- Le présent décret qui a effet à compter du 1^{er} Janvier 1964 en ce qui concerne la solde pour les nominations antérieures à cette date, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./.-

COTONOU, le 7 Octobre 1966



Général Christophe SOGLO.-

VU. :

P. LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DU TRAVAIL

LE GARDE DES SCEAUX, MINISTRE
DE LA JUSTICE ET DE LA LEGISLATION
ASSURANT L'INTERIM.-

VU :

Pr. LE MINISTRE DES FINANCES ET DES
AFFAIRES ECONOMIQUES absent
LE MINISTRE CHARGE DE L'INTERIM

A. KINDE.-

M. MENSAH